



IDHEAP

POLICY BRIEF

NUMÉRO 5 | DÉCEMBRE 2022

L'objectif des IDHEAP Policy Briefs est de rendre accessible auprès du grand public les recherches scientifiques de l'IDHEAP, de mettre en valeur leur pluri- et interdisciplinarité, tout en soulignant leurs implications en matière de politiques publiques, affirmant ainsi notre place "au cœur de l'action publique".

Ce cinquième numéro a pour thématique l'inclusion. Le premier article porte sur les tensions entre, d'un côté, les acteurs de la politique sociale qui souhaitent faire appel aux structures de la formation professionnelle afin de fournir des compétences aux publics désavantagés, et, de l'autre côté, les acteurs du système de formation professionnelle dont le but premier n'est pas l'inclusion sociale. L'article, en s'appuyant sur différentes recherches, met en lumière les facteurs permettant de dépasser cette tension. Le second article rend compte de l'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique en Suisse, où environ 16 % de la population adulte éprouvent des difficultés à comprendre des textes écrits. Il dresse un état des lieux des pratiques des cantons et souligne une légère accélération de l'adoption de cet outil d'inclusion à la suite de la récente crise du coronavirus. Enfin, le dernier article explore l'égalité d'accès à la médecine personnalisée en France, un contexte où les données issues de la pratique de cette médecine de pointe sont déjà disponibles. Il dresse une carte des taux d'accès en fonction du territoire de résidence du patient et présente les principaux déterminants pouvant promouvoir un accès plus inclusif.

Excellente lecture !

Formation professionnelle et inclusion

Unité Politiques sociales
Prof. Giuliano Bonoli

1 | 3

L'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique

Unité Management public et marketing
Prof. Martial Pasquier et Iris Bhatia

4 | 6

Médecine personnalisée en France : le territoire de résidence du patient détermine-t-il l'accès ?

Unité Économie de la régulation
Dr Samuel Kembou

7 | 9

Formation professionnelle et inclusion

Unité Politiques sociales Prof. Giuliano Bonoli

Introduction

Les transformations économiques et sociales en cours font que le manque de formation constitue un facteur pénalisant sur le marché du travail. En effet, les personnes ne disposant pas de formation professionnelle ou supérieure sont surreprésentées parmi les bénéficiaires des régimes sociaux. **Face à cet état de fait, de plus en plus d'acteurs de la politique sociale souhaitent faire appel aux structures de la formation professionnelle afin de fournir des compétences à ces publics désavantagés.**

Toutefois, le but premier du système de formation professionnelle n'est pas l'inclusion sociale. Cette démarche génère donc un certain nombre de tensions. Par exemple, les acteurs du domaine social et ceux du domaine de l'intégration des personnes migrantes estiment souvent que les autorités de la formation professionnelle sont trop restrictives dans la reconnaissance de diplômes étrangers, ou dans la validation des acquis de l'expérience. D'un autre côté, les acteurs de la formation professionnelle et les employeurs estiment que des efforts de promotion de l'inclusion ne doivent pas déboucher sur des formations ou des titres "au rabais". Le système de formation professionnelle est-il utilisé pour faire de la politique sociale ? Avec quelles conséquences ?

Démarche de recherche

Dans ce contexte, un financement du SEFRI (Secrétariat d'Etat pour la Formation, la Recherche et l'Innovation) sur la gouvernance de la formation professionnelle nous a permis de développer un programme de recherche comportant plusieurs volets. D'une part, nous avons pu examiner les tensions entre efficacité et inclusion dans les systèmes de formation professionnelle dans une optique comparative. D'autre part, nous avons réalisé des études ponctuelles sur des programmes ou des enjeux particulièrement importants en Suisse, tels que le rôle de la formation professionnelle dans la politique d'intégration des personnes réfugiées ou la discrimination dans le recrutement d'apprentis.

Dans ces recherches, nous avons utilisé différentes méthodes : des études de cas de réformes importantes pour la dimension sociale de la formation professionnelle, des enquêtes auprès des entreprises formatrices visant à établir dans quelle mesure les employeurs sont prêts à jouer un rôle social, ou encore des études qualitatives auprès de publics désavantagés (jeunes en décrochage scolaire ou personnes réfugiées par exemple).

Résultats, discussions, implications

Dans la plupart des études, nous avons pu relever des tensions entre formation professionnelle et politique sociale. La tentation d'utiliser un système de formation professionnelle efficace pour faire de la politique sociale semble être un phénomène généralisé (Bonoli, Emmenegger 2022). Les résistances sont également fortes. En Allemagne, par exemple, un "Bonus à la formation", c'est-à-dire un subside versé aux entreprises qui engagent des apprentis en difficulté, a été combattu avec succès par les associations d'employeurs avec le soutien des syndicats, ce qui témoigne d'un fort attachement des partenaires sociaux au système de formation professionnelle. En Suisse, un programme de préapprentissage pour permettre aux jeunes personnes réfugiées d'accéder plus facilement à l'apprentissage a dû faire l'objet de négociations serrées entre les acteurs du monde des migrations et ceux de la formation professionnelle. Le dispositif mis en place est complexe, et demande la collaboration d'un grand nombre d'acteurs appartenant à des domaines différents, comme le souligne la Figure 1. Le programme, toutefois, est considéré comme un succès par les principaux acteurs concernés, notamment les employeurs qui rencontrent des difficultés de recrutement (Aerne, Bonoli 2021).

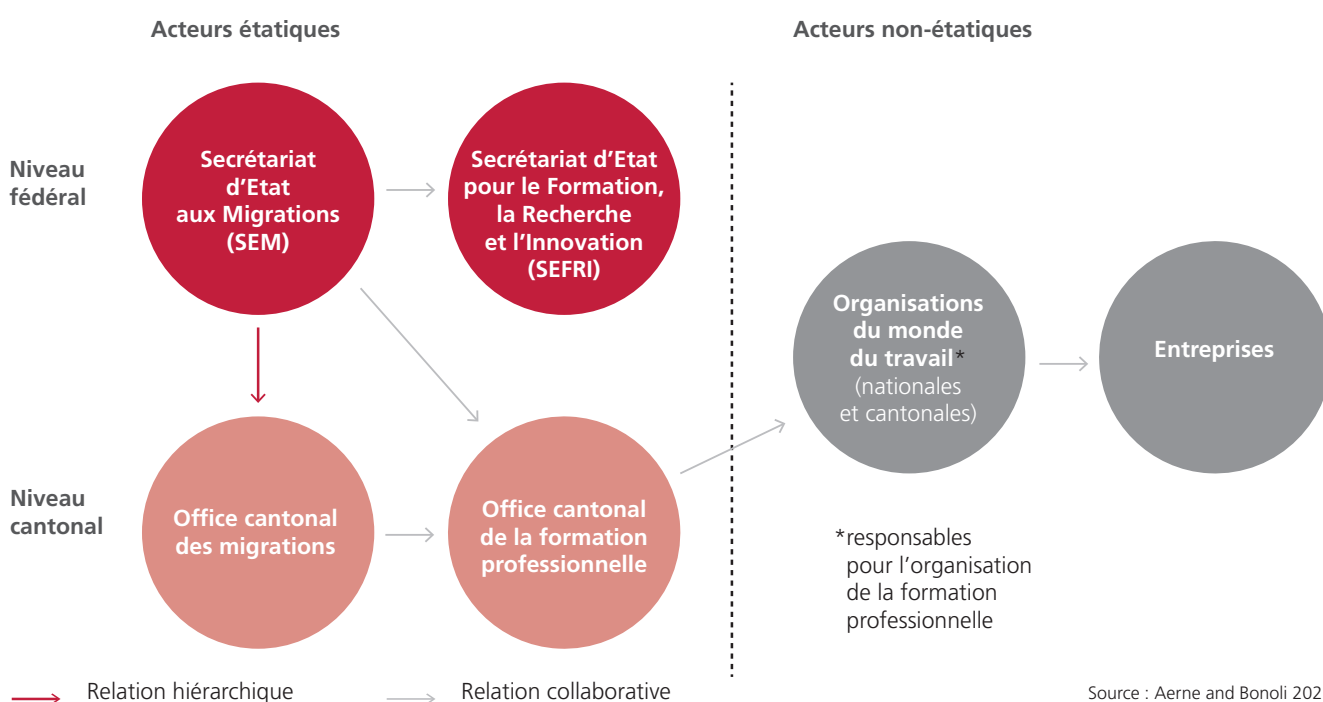




Figure 1 | Une collaboration complexe: le programme "Préapprentissage intégration" développé par le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) pour faciliter l'accès à l'apprentissage des personnes réfugiées.



“ Dans la plupart des études, nous avons pu relever des tensions entre formation professionnelle et politique sociale. La tentation d'utiliser un système de formation professionnelle efficace pour faire de la politique sociale semble être un phénomène généralisé (Bonoli, Emmenegger 2022). ”



Globalement, les différentes études que nous avons réalisées montrent que la collaboration entre les acteurs de la politique sociale et ceux de la formation professionnelle est complexe car les intérêts des différents acteurs ne sont pas systématiquement alignés. **Toutefois, les quelques exemples de succès montrent que faire appel à la formation professionnelle pour améliorer l'inclusion de publics désavantagés est possible.** En général, les mesures qui favorisent l'inclusion ont plus de chance de voir le jour lorsqu'elles sont externes au système, c'est-à-dire qu'elles interviennent sur les personnes en difficulté sans modifier le fonctionnement des structures de la formation professionnelle (Bonoli, Wilson 2019). Par contre, si les mesures interviennent directement dans le fonctionnement du système de formation professionnelle, le risque est plus grand. Dans ce cas, il est essentiel que les mesures soient perçues comme des solutions win-win, c'est-à-dire que chaque acteur reçoit un avantage.

Référence

Aerne, A., & Bonoli, G. (2021). Integration through vocational training. Promoting refugees' access to apprenticeships in a collective skill formation system. *Journal of Vocational Education & Training*, 1-20. doi: 10.1080/13636820.2021.1894219

Bonoli, G., & Emmenegger, P. (2022). Collective Skill Formation in a Knowledge Economy: Challenges and Dilemmas. In G. Bonoli & P. Emmenegger (Eds.), *Collective skill formation in the knowledge economy*. Oxford: *Oxford University Press*.

Bonoli, G., & Wilson, A. (2019). Bringing firms on board. Inclusiveness of the dual apprenticeship systems in Germany, Switzerland and Denmark. *International Journal of Social Welfare*, 28(4), 369-379. doi: <https://doi.org/10.1111/ijsw.12371>

L'utilisation du langage simplifié dans l'administration publique

Unité Management public et marketing Prof. Martial Pasquier et Iris Bhatia

Introduction

En Suisse, environ 16 % de la population adulte éprouvent des difficultés à comprendre les textes écrits (OFS, 2006). Il s'agit notamment des personnes souffrant d'un handicap mental, des personnes avec un faible niveau de scolarisation, ou encore des personnes allophones. Confrontés à des documents issus de l'administration, les publics ayant de faibles compétences de lecture n'ont donc qu'un accès limité à un certain nombre d'informations. Cela contribue à entraver l'accessibilité de certains services publics, avec un risque majeur de non-recours aux prestations sociales. Ainsi, il convient de comprendre **dans quelle mesure l'administration publique adapte sa communication pour mieux répondre aux besoins spécifiques de la population.**

En effet, certaines administrations tentent d'améliorer leur communication en recourant à des formes de simplification du langage administratif. Historiquement, la simplification du langage est issue d'une revendication d'accessibilité et d'inclusion. Depuis les années 40 aux Etats-Unis, les milieux économiques prônent l'adoption du "plain language". En 2010 l'administration Obama est allée jusqu'à l'adoption du "Plain Writing Act" visant à rendre le langage simplifié obligatoire pour toutes les prestations de l'administration fédérale. À partir des années 70 les mouvements pour la démocratisation de la société nés dans les pays scandinaves revendiquent l'utilisation de *la langue facile à lire* afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Le tableau 1 présente les règles pour des textes rédigés en *langue facile à lire* pouvant être utilisés pour communiquer avec toute personne présentant des compétences de lecture limitée.

" Au niveau de l'administration publique suisse en général, l'adoption de la langue facile à lire a subi une légère accélération suite à la crise du Coronavirus. "

Langue facile à lire | règles de base

Règles	Exemples
Eviter... le passif les négations les anglicismes les métaphores les abréviations	Une dette, c'est de l'argent que tu dois. Tu peux avoir une dette lorsque: <ul style="list-style-type: none"> • Tu empruntes de l'argent à quelqu'un, à un commerce ou à une institution financière. Source: Autisme Québec, 2020
S'adresser directement au lecteur avec des mots simples et courts qui sont répétés au lieu d'utiliser des synonymes.	Les personnes sont libres de leurs choix. Personne ne doit être discriminé. Les personnes handicapées doivent faire partie de la société. Les personnes et les enfants handicapés doivent être respectés. Source: Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes
Corps du texte police sans empattements texte aligné à gauche interligne large utilisation des pictogrammes	Tout le monde a beaucoup de questions sur le coronavirus. Certainement vous aussi ! On peut tomber malade. On peut se protéger. Vous trouvez des informations ici. Source: Office fédéral de la santé publique



Tableau 1 | Règles de base de la langue facile à lire avec exemples (source : Pro Infirmis, Textoh, OFSP)

Démarche de recherche

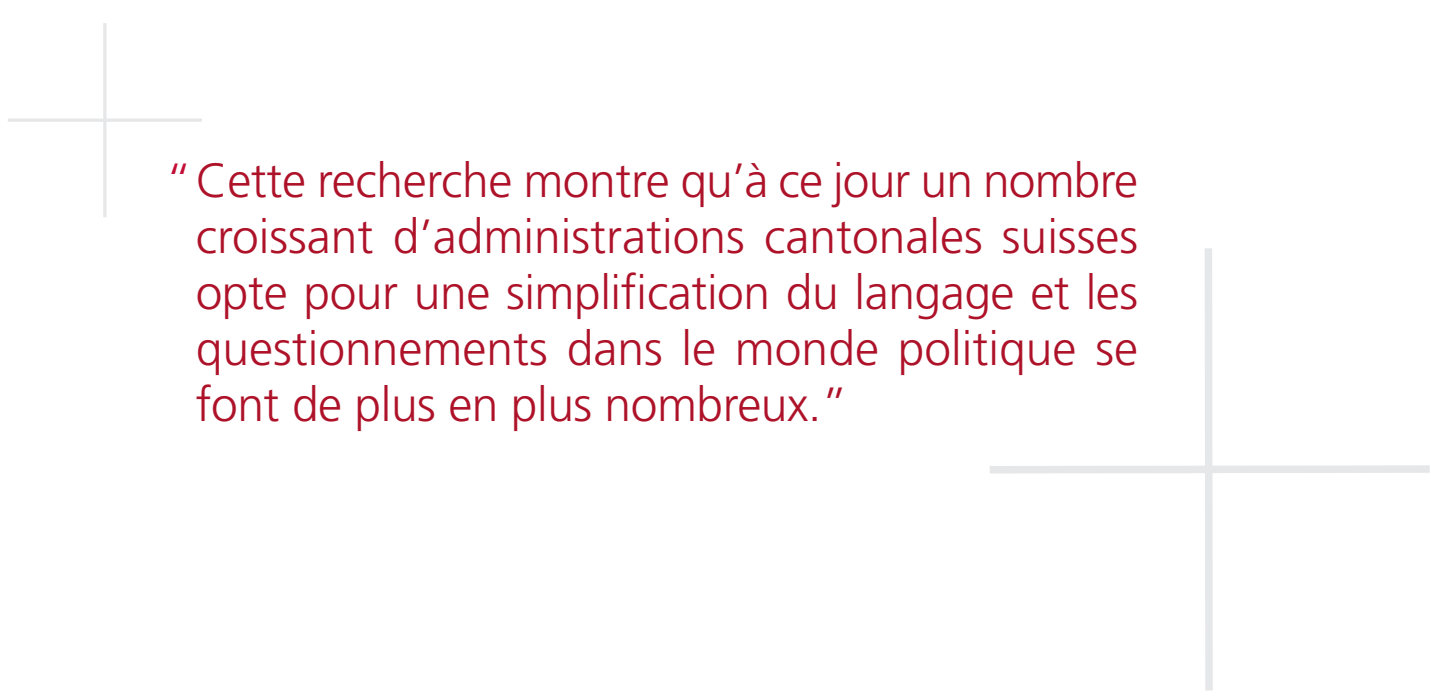
Pour répondre à la question de recherche, nous nous sommes intéressés à l'utilisation de la langue facile à lire en Suisse. Nous avons mené une recherche documentaire sur les cantons suisses afin de comprendre combien de documents sont disponibles, quel type de contenu a été traduit et par qui (administration publique cantonale, communale ou milieu associatif). Le projet de recherche étant dans sa phase initiale, seuls les documents disponibles sur Internet ont été consultés dans le courant de l'année 2021.

L'adoption du langage simplifié en Suisse

Au niveau de l'administration publique suisse en général, l'adoption de la langue facile à lire a subi une légère accélération suite à la crise du Coronavirus, même si elle reste lente en comparaison avec des pays voisins tels que la France. Nous retrouvons par exemple en langage simplifié les principales informations sur le Coronavirus publiées sur le site web de l'OFSP, ainsi qu'une description du fonctionnement du système politique suisse disponible sur le portail de l'Assemblée fédérale.

Au niveau des cantons, six se montrent actuellement proactifs en termes d'adoption de *la langue facile à lire*. Il s'agit des cantons de Fribourg, Genève, Berne, Argovie, Lucerne et Saint-Gall qui ont publié un ou plusieurs documents, concernant, entre autres, la protection de l'adulte, l'accessibilité des services cantonaux ou des renseignements pratiques pour les nouveaux arrivants. Or, les demandes de simplification du langage administratif se multiplient, à la fois dans le monde politique et associatif. Dans les cantons suisses romands, les débats à ce sujet sont nombreux au sein des organes législatifs cantonaux, notamment à Genève, Vaud et Fribourg. Certaines communes ont également pris de l'avant : la ville de Berne a par exemple entièrement traduit son site Internet, et la commune de Bourg-en-Lavaux a entrepris des travaux comparables. Des actions sont aussi entreprises dans le monde culturel : à Genève, le musée Ariana propose par exemple une visite entièrement en langue facile à lire et comprendre.

Au vu de la diversité croissante des besoins spécifiques au sein de la population, l'administration s'interroge quant à l'adaptation des services publics à ces groupes cibles. Cette recherche montre qu'à ce jour un nombre croissant d'administrations cantonales suisses opte pour une simplification du langage et les questionnements dans le monde politique se font de plus en plus nombreux.



“ Cette recherche montre qu'à ce jour un nombre croissant d'administrations cantonales suisses opte pour une simplification du langage et les questionnements dans le monde politique se font de plus en plus nombreux. ”

Référence

OFS. (2006). *Lire et calculer au quotidien. Compétences des adultes en Suisse*. <https://www.ibe.uzh.ch/static/all/docs/773-0300.pdf>

Médecine personnalisée en France : le territoire de résidence du patient détermine-t-il l'accès ?

Unité Économie de la régulation Dr Samuel Kembou

La médecine personnalisée : une opportunité d'améliorer la prise en charge des patients

La médecine personnalisée offre la possibilité d'utiliser des outils technologiques qui déterminent si les patients sont susceptibles de bénéficier de traitements spécifiques. **L'accès à la médecine personnalisée représente ainsi un enjeu majeur pour améliorer les stratégies thérapeutiques.** Le *Swiss Personalized Health Network* est la plateforme suisse pour développer les infrastructures permettant de faciliter l'échange de données de santé pour la recherche sur cette question (OFSP, 2017)¹. Toutefois, les efforts en la matière en France offrent déjà des données issues de la pratique. **En effet, depuis une vingtaine d'années, la France a entrepris de prendre en charge les tests génétiques pour les médecins qui en font la demande auprès d'une des plateformes publiques de test.** Ainsi, en 2006, l'Institut National du Cancer a financé 28 centres régionaux de génétique destinés à faciliter l'accès au profilage moléculaire des patients atteints de cancer. **Ce contexte offre une opportunité unique pour mesurer l'égalité d'accès à la médecine personnalisée et les principaux déterminants au niveau départemental.**

Analyses de données spatiales sur une population de plus de 15,000 patients

Entre avril 2012 et avril 2013, un projet national a collecté des données sur 15,814 patients diagnostiqués avec un cancer avancé du poumon non-à-petites cellules (CPNPC), et orientés par leur médecin pour un test génétique. Hypothétiquement, tous les patients atteints du CPNPC avancé auraient dû être identifiés car le profilage génétique est recommandé lors des soins courants. Pour déterminer l'égalité d'accès, nous avons donc utilisé une démarche de recherche en deux étapes : dans un premier temps, nous avons déterminé les taux d'accès ajustés aux besoins en soins par département de résidence du patient grâce à la méthode dite des "Small Areas Variations". Dans un second temps, nous avons réalisé un modèle de régression au niveau des départements pour déterminer la relation entre les taux ajustés et les variables économiques et d'offre de soins.

¹ Office Fédéral de la Santé Publique (2017), Évolutions dans le domaine de la médecine axée sur les données; enjeux et tâches pour l'OFSP : Rapport du groupe de travail "Médecine personnalisée" de l'OFSP.

Une inégalité d'accès aux tests génétiques qui varie en fonction du département de résidence

Le taux de test génétique au niveau national est de 47 %, ce qui correspond à ce qui était attendu. Cependant, les taux varient significativement par département comme le montre la Figure 1 (partie gauche). Le plus faible "testeur" a un recours aux tests trois fois plus faible que le plus gros.

Par ailleurs, les résultats suggèrent qu'il existe une relation statistiquement significative entre les taux de dépistage génétique et l'offre par habitant de médecins généralistes, de radiothérapeutes (corrélation positive) et de chirurgiens (corrélation négative), pouvant suggérer des choix thérapeutiques différents effectués par ces professionnels. De même, en moyenne, des taux de dépistage génétique plus faibles sont associés à des taux de pauvreté plus élevés. Nous documentons la relation entre taux de pauvreté et taux de dépistage à l'aide d'Indicateurs Locaux d'Association Spatiale, une mesure de corrélation entre deux variables spatiales (à droite sur la Figure 1). On identifie 4 combinaisons de relations particulièrement pertinentes, en fonction du niveau de pauvreté (High ou Low) et du taux de dépistage (High ou Low). Ainsi, 5 départements combinent des faibles taux

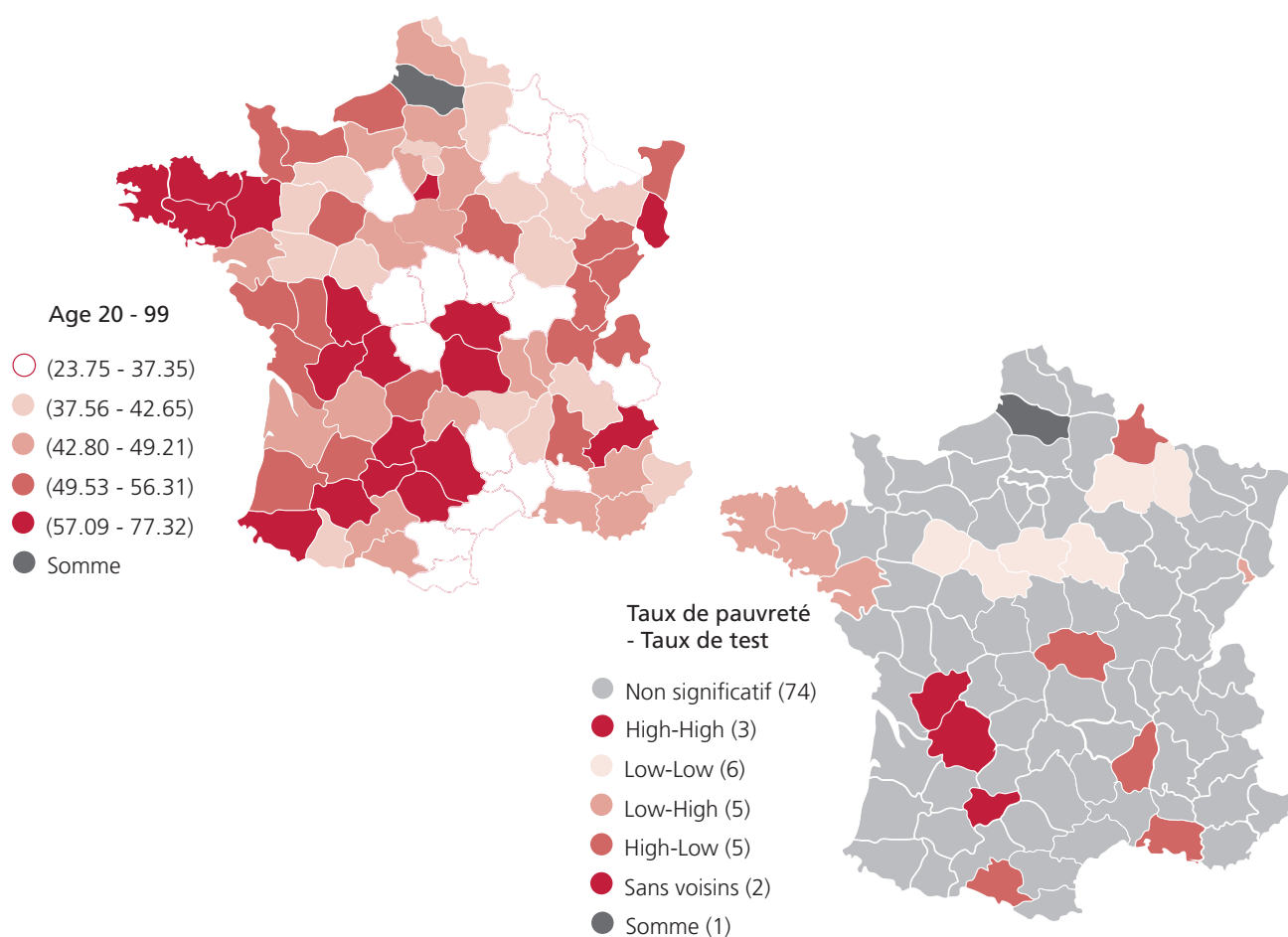


Figure 1 | Gauche : Quintiles départementaux des taux d'accès ajustés de tests génétiques pour les CPNP en France parmi les habitants âgés de 20 à 99 ans. Droite : Indicateurs Locaux d'Association Spatiale (LISA) bivariés entre le taux de pauvreté et les taux de tests génétiques.



“ Les décideurs publics français devraient donc poursuivre leurs efforts en direction des zones (dé)favorisées afin d’obtenir un accès égalitaire à la médecine personnalisée. ”



de pauvreté avec des taux de test relativement élevés (Low-High), tandis que 5 autres départements combinent taux de pauvreté élevés et taux de dépistage faibles (High-Low). En revanche, 6 départements combinent un faible taux de pauvreté avec un faible niveau de tests (Low-Low), et enfin, 3 départements ont des taux de pauvreté élevés mais des taux de dépistage élevés (High-High). Les décideurs publics français devraient donc poursuivre leurs efforts en direction des zones (dé)favorisées (en particulier les 11 départements qui ont des taux de tests faibles) afin d’obtenir un accès égalitaire à la médecine personnalisée. **Enfin, les recommandations de pratique médicale pourraient permettre d’améliorer l’accès dans les départements ayant une forte densité de chirurgiens.**

Référence

Kembou Nzale S, Weeks WB, Ouafik L, Rouquette I, Beau-Faller M, Lemoine A, Bringuier PP, Le Coroller Soriano AG, Barlesi F, Ventelou B. Inequity in access to personalized medicine in France: Evidences from analysis of geo variations in the access to molecular profiling among advanced non-small-cell lung cancer patients: Results from the IFCT Biomarkers France Study. *PLoS One*. 2020 Jul 1;15(7):e0234387. doi: 10.1371/journal.pone.0234387. PMID: 32609781; PMCID: PMC7329126.

IDHEAP

Au cœur de l'action publique
Am Puls des öffentlichen Sektors
Al centro dell'azione pubblica
At the heart of public service



www.unil.ch/idheap/policybrief

Unil

UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique